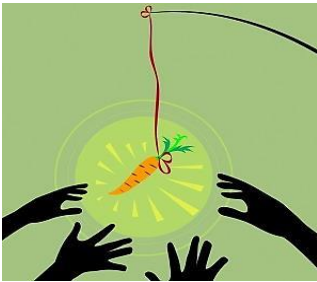


Commission Exceptionnelle BDDF Evolution du modèle d'Incitations Commerciales

** Déclaration **

Une fois de plus, vous nous présentez aujourd'hui un **projet d'évolution** concernant la **rémunération variable** des commerciaux. Il ne faudrait pas que « **Motiv'** » démotive complètement nos collègues. D'ailleurs, ne manque-t-il pas un S pour Salarié pour rappeler qu'il est la clé de réussite de toute transformation ?



Vous aviez déjà essayé de nous rassurer avec les dernières modifications faites sur les Incitations Commerciales. Malheureusement, nous ne l'avons pas été suite aux nombreuses réclamations des salariés.

Pour bon nombre de commerciaux, leur pouvoir d'achat s'est vu diminuer.

Les objectifs sont toujours plus importants, parfois même inaccessibles.

Les salariés doivent toujours en faire plus avec moins de rétribution.

Vous nous dites qu'il y aura « plus de transparence et un meilleur suivi » mais à ce jour, nous sommes sceptiques étant donné les lacunes du **Système Informatique**.

A la lecture du document, nous constatons que la **performance individuelle** génératrice de l'IC qui était de 70% passe à 100%. Nous manquons de clarté sur cette évolution. Par exemple, le poids des items et leur construction. **FO Banques BNP Paribas** demande une révision à la hausse des montants métiers de référence.

Vous affichez la création du métier de **Responsable d'équipe Agence**. Votre prévisionnel est d'une quinzaine de postes à horizon 2019. Sur quels périmètres précisément ?

La nouvelle reconnaissance de l'expertise du **Conseiller en Solutions Budgétaires** est sous-estimée. **FO Banques BNP Paribas** demande la révision du montant proposé.

Vous annoncez une **mise en place au 1^{er} janvier 2019**. Nous avons compris que ce projet devait initialement être appliqué au second semestre 2019. Est-il cohérent d'avoir cette accélération alors que les principaux acteurs qui géraient les incohérences ou les réclamations, à savoir les Chargés d'Appui Commercial, ont vu leur métier supprimé ? Qui gèrera demain ces demandes ? Qui va accompagner la mise en place de ce projet ? Le N+1 ? Est-ce cohérent avec la bascule en territoire alors que de nombreux métiers ont été supprimés ou modifiés ? **Pourquoi tant d'urgence ?**

Pour **FO Banques BNP Paribas**, ce projet complexe devra être présenté à l'**ITNC-HSCT** pour une expertise plus complète.



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LEGER - Pascal MASSELIN
32 rue de Clignancourt 75018 Paris - ACI : CSDRCA
Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05
Mail : paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

